

Le 20 mai dernier, un an après la mort de Jérôme sous les tirs mortels d'un gendarme de la brigade de Cluny, vous avez été plus de 200 à vous rassembler sur la ferme familiale à Trivy, pour lui rendre hommage et nous renouveler votre soutien.

La journée a débuté par une marche silencieuse, suivie d'un repas partagé et de prises de parole de ses sœurs, neveux, nièces, cousins et amis et de chansons d'hommage. Une lecture enregistrée par Jacques GAMBLIN de ses chroniques et états d'âmes ruraux a été diffusée, laissant sur les visages de tous une émotion intense et partagée. La projection d'un extrait de la conférence gesticulée animée par Jérôme lors d'une manifestation de la Confédération paysanne 71 nous a régalés de sa pertinence et de son humour. Un arbre symboliquement résistant, le gingko biloba, a été planté sur sa ferme, avant un déplacement sur les lieux du drame et un recueillement collectif. En fin de journée, un groupe s'est rendu pacifiquement devant la gendarmerie de Cluny pour y accrocher symboliquement de la ficelle rouge et montrer que la colère, un an après, ne s'apaise pas et ne s'apaisera que lorsque Justice sera faite. Ou en sommes-nous dans cette nouvelle épreuve de vérité ?

Alors que le parquet s'adresse à la presse pour l'informer d'une clôture rapide de l'instruction, les deux juges en charge du dossier ignorent nos demandes d'actes et d'audition des proches de Jérôme, ne répondant ni à notre avocat, ni à la famille.

Aucun des proches de Jérôme n'a été entendu, le dossier étant alimenté essentiellement par les témoignages des gendarmes, bien souvent contradictoires dans leur récit.

Toutes les investigations n'ont également pas été réalisées. Sur les 6 balles tirées, dont 5 ont atteint la voiture de Jérôme sur la partie haute, seuls deux étuis (il s'agit des douilles éjectées à chaque tir) semblent avoir été retrouvés alors que ces étuis permettent habituellement aux balisticiens de préciser les emplacements des tirs.

Que sont devenues les 4 autres douilles, qui les a ramassées, à quel emplacement.....

Sur les deux douilles retrouvées, seule celle rattachée au tir n'ayant pas atteint Jérôme ou son véhicule est exploitée dans la procédure pour préciser qu'elle permet de valider l'emplacement de tir indiqué. Une seconde douille a cependant été retrouvée par un technicien en investigation criminelle, le lendemain des faits seulement, après que plus d'une trentaine de gendarmes, pompiers, médecins ait occupé les lieux....

Pour quelles raisons la recherche des étuis intervient un jour après les faits, sans aucune rigueur scientifique ? Pourquoi les lieux n'ont pas été rigoureusement gelés et préservés de toute modification volontaire ou non avant l'intervention des experts?

La présence de cette douille est actée et fait l'objet d'un scellé qui demeure totalement inexploité. Pourquoi ?

Son emplacement est indiqué, sans aucune exploitation sur le plan balistique. Pourquoi ?

De nombreux croquis et schémas ont été réalisés mais l'étui retrouvé n'y figure jamais. Pourquoi ?

Que veut-on taire ?

Notre inquiétude est grande et notre désarroi total face à ces questions auxquelles les juges restent sourds. Devons-nous encore alourdir notre fardeau et mener une contre-enquête pour exploiter les preuves judiciaires, recruter et payer de nouveaux experts, engager des recours pour que la recherche de la vérité judiciaire se mette en marche ? Cela n'est pas acceptable mais notre détermination reste entière.

La vôtre également et votre présence ou vos mots de soutien nous l'ont encore montrés.

Merci à vous tous pour nous aider à résister et à garder espoir.

Cette journée a décuplé nos forces et nous a montré l'évidence.

L'histoire de Jérôme est universelle, celle d'un homme qui a eu le courage de s'élever contre l'absurdité et qu'on a fait taire.

Mais on ne fera pas taire Jérôme!

Son texte sera publié, son histoire sera racontée, diffusée, illustrée car elle est tout sauf anecdotique. De plus en plus d'auteurs, cinéastes, journalistes... découvrent cette affaire et en comprennent la portée symbolique.

Et ce sera justice pour Jérôme et pour chaque citoyen indigné !

La famille de Jérôme